

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Archives départementales du Vaucluse

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Intitulé	Jardin botanique de Villes
Source	Inspection des eaux et forêts d'Avignon
Date de création	1852-1926
Localisation	Archives départementales du Vaucluse
Source	1 article

Biographie

Recréée en 1791, réunie à la Régie de l'enregistrement et des domaines en 1795, l'Administration des forêts en est détachée par la loi du 16 nivôse an IX (6 janvier 1801). Elle se constitue en une nouvelle organisation, composée au sommet de cinq administrateurs – remplacés en 1806 par un directeur général – qui dirigent trente conservateurs, trois cents sous-inspecteurs et huit mille cinq cents gardes principaux et gardes. Cette administration se singularise par sa relative indépendance, vis-à-vis des préfets en particulier. Réunie brièvement aux Domaines, de 1817 à 1820, elle recouvre son indépendance et se réorganise. Sa direction est assurée par trois administrateurs et un secrétaire général placés sous l'autorité directe du ministre des Finances. L'année 1824 est marquée par la création de la Direction générale des forêts et de l'École forestière de Nancy. De plus en plus, l'administration se militarise et, après 1870, les gardes forestiers sont rangés en compagnies ou en sections de chasseurs forestiers soumis à des exercices militaires (1873-1875). En 1888, son organisation est profondément remaniée. En 1898, elle reprend son titre d'administration des Eaux et forêts jusqu'en 1964, année de la création de l'Office National des Forêts (ONF), qui est sur pied le 1^{er} janvier 1966. La sous-inspection puis inspection d'Avignon. En 1821, Avignon est le siège d'une sous-inspection formée de quatre arrondissements : Orange, Carpentras, Avignon et Apt. Sous la direction d'un sous-inspecteur, le personnel est pléthorique, avec un garde à cheval et 82 gardes particuliers, dont 4 royaux, 76 communaux et 2 « mixtes ». Au milieu des années 1830, la sous-inspection est transformée en inspection. Tour à tour, elle est rattachée soit à la conservation qui siège à Valence, soit à celle d'Aix. Voir la suite dans l'état des fonds sur le site des Archives départementales <http://e-archives.vaucluse.fr/>

Historique

voir l'état des fonds sur le site des Archives départementales : <http://e-archives.vaucluse.fr/>

Modalité de versement

versement

Description

11 M 278 : rapport sur la création d'un jardin botanique à Villes (1925)

Conditions d'accès

Librement communicable

Autre instrument de recherche

inventaire en ligne : <http://archives.vaucluse.fr/>

Conditions d'utilisation

selon le règlement de la salle de lecture

Caractéristiques du parc/jardin

Index des lieux: Villes-sur-Auzon (Vaucluse, France)